

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 17/264 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT, POUR FETER LES 20 ANS DU MUSEE DE LA CORSE, L'OPERATION DE COMMUNICATION : « TU AS 20 ANS CETTE ANNEE, TU ES NOTRE INVITE - AI 20 ANNI QUIST'ANNU, L'ENTRATA A U MUSEU T'HE RIGALATA ! »

---

#### SEANCE DU 28 JUILLET 2017

L'An deux mille dix-sept et le vingt-huit juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Paul-Marie, BENEDETTI François, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, CASALTA Mattea, Mme CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, COLOMBANI Paul-André, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GUIDICELLI Lauda, GUIDICELLI Maria, GUISEPPI Julie, LACOMBE Xavier, NIVAGGIONI Nadine, ORSONI Delphine, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, PROSPERI Rosa, RISTERUCCI Josette, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ARMANET Guy à Mme GUIDICELLI Lauda  
M. BUCCHINI Dominique à M. STEFANI Michel  
M. CANIONI Christophe à M. BIANCUCCI Jean  
M. CESARI Marcel à M. PARIGI Paulu Santu  
M. GIACOBBI Paul à Mme GUIDICELLI Maria  
M. LEONETTI Paul à M. TOMASI Petr'Antone  
Mme NADIZI Françoise à Mme FILIPPI Marie-Xavière  
M. OTTAVI Antoine à Mme ORSONI Delphine  
M. PUCCI Joseph à M. BERNARDI François

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, CHAUBON Pierre, COMBETTE Christelle, GRIMALDI Stéphanie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, OLIVESI Marie-Thérèse, de ROCCA SERRA Camille, ROSSI José, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, TOMA Jean.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,

- VU** la délibération n° 96/60 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 1996 portant adoption de la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 1996 et prévoyant notamment dans son article 10 l'institution d'une régie de recettes pour le Musée de la Corse à Corte,
- VU** l'arrêté n° 97.16 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 20 juin 1997 portant modification de l'arrêté n° 96-36 CE du 1<sup>er</sup> juillet 1996, portant création d'une régie de recettes au Musée de la Corse à Corte,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE**, pour fêter les 20 ans du Musée de la Corse, l'opération de communication :

- **« Tu as 20 ans cette année, tu es notre invité - Ai 20 anni quist'annu, l'entrata à u museu t'hè rigalata ! »** la gratuité pour toutes les personnes nées en 1997, de la date d'ouverture de l'exposition temporaire « *Palazzi di l'Americani* » au 31 décembre 2017.
- La gratuité tous publics le jour de l'ouverture de l'exposition temporaire « *Palazzi di l'Americani* ».

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJIACCIU, le 28 juillet 2017

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI